

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----

Conseil National de la Jeunesse du Cameroun

-----

Bureau Exécutif National

-----

Tel : +237 698192775



CNJC/CNYC

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

-----

Cameroun National Youth Council

-----

National Executive Board

-----

[contact@cnjcnyc.info](mailto:contact@cnjcnyc.info)

**APPEL A CANDIDATURE N° 2024/01/AC/CNJC DU 09 Juillet 2024 PORTANT SÉLECTION DE 800 JEUNES HOMMES ET FEMMES (RÉFUGIÉS, PERSONNES DÉPLACÉES, COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL) ET GROUPES DE JEUNES EN VUE DE LEUR FORMATION EN ENTREPRENEURIAT SOCIAL, CRÉATIF OU COOPÉRATIF DANS LE CADRE DU PROJET PBF-PRONEC-REAMORCE.**

## 1. Contexte :

Le Gouvernement camerounais dans le souci de contribuer à l'épanouissement et au bien-être de la jeunesse, reconnaissant le rôle fondamental que peuvent jouer les jeunes dans la préservation de la paix, la promotion du vivre ensemble harmonieux et la paix durable, a mis entre autres sur pied, le Programme National de l'Education Civique à travers le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial « PRONEC- REAMORCE ». Ce programme dans son exécution, bénéficie des fonds PBF des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans le cadre du Projet intitulé : « *Appui à la mise en œuvre du programme national d'éducation civique pour le renforcement de la paix, la cohabitation pacifique et le vivre ensemble dans les communautés affectées par les crises au Cameroun* » (PBF-PRONEC-REAMORCE).

Le Projet PBF-PRONEC-REAMORCE a pour objectif global d'accroître la participation des jeunes femmes et hommes des communautés affectées par les crises au Cameroun à la consolidation de la paix par le renforcement de l'éducation civique et citoyenne et des capacités entrepreneuriales. Il vise à contribuer à la construction des relations paisibles entre les membres des mêmes communautés d'une part et d'autre part entre les membres des communautés hôtes, les personnes déplacées internes et les réfugiés dans un environnement où les politiques adressent mieux les questions de jeunesse. Le Projet cible 40 communes des régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Littoral, du Nord, du Sud et de l'Ouest du Cameroun. Ledit projet est porté au Cameroun par quatre agences onusiennes bénéficiaires directes des fonds du PBF : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) ; Organisation Internationale du Travail (OIT) ; Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'Organisation des Nations Unies pour la Femme (ONUFEMMES).

L'OIT assurant principalement la responsabilité de la mise en œuvre du résultat 2 du Projet à savoir « *Une paix durable et le vivre ensemble dans les communautés sont promus grâce au renforcement des compétences techniques et à l'esprit d'entreprise des jeunes femmes et hommes, y compris les personnes vulnérables* » travaille en partenariat avec le Conseil National de la Jeunesse de Cameroun (CNJC), Organe faitière des associations et mouvements de jeunesse au Cameroun, pour la « *sélection de 800 jeunes hommes et femmes (réfugiés, personnes déplacées, communautés entre Macklin, et Rigo Bouillot, cadeau Makenzo, quitter LinkedIn batterie Halimatou, Rigale, Amb et toi, d'accueil)* en vue de leur formation sur l'entrepreneuriat social, créatif ou coopératif favorable aux initiatives de la paix ». D'où le présent appel à candidature. Au terme du processus de sélection et de formation, l'OIT accompagnera environ 150 jeunes dont les projets seront jugés pertinents pour la consolidation de la paix dans leurs localités.

## 2. Conditions d'éligibilité

### 2.1 Personnes physiques

- Être un(e) jeune âgé(e) de 15 à 35 ans, ou une association de jeunesse dûment légalisée ;

- Résider dans l'une des communes bénéficiaires ;
- Être porteur d'un projet favorisant le vivre ensemble harmonieux dans la filière ou une des filières retenues pour la région ou la commune ;
- Savoir lire et écrire et faire des calculs simples ;
- Être un(e) jeune vulnérable, réfugié(e), personne déplacée, ou membre de la communauté d'accueil.

## 2.2 Groupes (Associations, coopératives, ....)

- Être un groupe formalisé ;
- Disposer d'un siège vérifiable dans une des communes d'intervention du Projet ;
- Être dirigé par un jeune homme ou une jeune femme,
- Avoir plus de membres qui sont des jeunes,
- Être porteur d'un projet favorisant le vivre ensemble harmonieux dans la filière ou une des filières retenues pour la région ou la commune ;
- Démontrer le bon fonctionnement du groupe.

NB/ Les candidatures de jeunes femmes et groupes sont fortement encouragées.

## 3. Ciblage géographique et sectoriel

N°	Régions (08)	Communes (40)	Filières retenues*	Nombre de places/région
1	Adamaoua	Meiganga, Dir, Djohong, Ngaoui	Maïs, manioc	80
2	Centre	Makenene	Maïs	20
3	Est	Gari-Gombo, Yokadouma, Kentzou, Kette, Ndélélé, Batouri, Ouli, Garoua-Boulai, Bertoua, Bétaré Oya, Manjou, Ngoura,	Manioc, maïs	240
4	Extrême Nord	Maroua, Logone Birni, Fotokol, Makari, Yagoua, Nguéré, Kaélé, Mora, Mokolo	Riz, maïs, sorgho	180
5	Littoral	Bonalea, Dibombari, Manjo, Yabassi, Douala IV <sup>e</sup>	Manioc, poivre, banane plantin	100
6	Nord	Guider, Figuil	Maïs	40
7	Ouest	Kékem, Dschang, Bangourain	Maïs	60
8	Sud	Kyé-ossi, Ambam, Zoétélé, Campo	Manioc, PFNL (Produits Forestiers Non ligneux)	80

\*Les filières ci-dessus ont été retenues à la suite des études diagnostics sur les aspirations des jeunes et les emplois décents, la promotion du genre et les opportunités de chaînes de valeur sensibles à la paix afin d'éclairer le renforcement des compétences des jeunes dans les communes.

## 4. Dossier de candidature :

### 4.1 Personnes physiques

- Un formulaire de candidature dûment rempli, (modèle en annexe) à retirer à la délégation d'arrondissement de jeunesse ou auprès du conseil national de la jeunesse de la commune concernée ;
- Une photocopie de l'acte de naissance ;
- Une photocopie de la Carte nationale d'identité ;
- Une photocopie de l'attestation d'inscription à l'Observatoire Nationale de la Jeunesse ;
- Une photocopie de la carte jeune biométrique ou de son récépissé ;
- Une photocopie du diplôme le plus élevé /attestation d'apprentissage si possible ;
- Une lettre de recommandation signée par un membre de la communauté dont la moralité est exemplaire ;
- Un certificat de résidence ;
- Tout document supplémentaire pertinent attestant de l'expérience du candidat en entrepreneuriat (certificat, attestation, projets montés et/ou financés...).

**4.2. NB :** Si c'est un(e) jeune réfugié(e), bien vouloir considérer les spécificités suivantes , le reste étant sans changement:

- La photocopie de la carte de réfugié tiendra lieu de photocopie d'acte de naissance et de photocopie de la carte nationale d'identité ;

- La lettre de recommandation devra être signée par un responsable de UNHCR ;

#### 4.3 Groupes (Associations, coopératives.....)

- Un formulaire de candidature dûment rempli, (modèle en annexe) à retirer à la délégation d'arrondissement de jeunesse ou auprès du conseil national de la jeunesse de la commune concernée ;
- Document prouvant l'existence légale du groupe ;
- Fournir des renseignements sur l'adresse du Siège (BP, tél, mail, site web si possible) et sur le premier responsable (nom-s, prénom-s, titre, tél, mail) ;
- Rapports d'activités et bilans financiers récents du groupe ;
- Une lettre de recommandation signée par un membre de la communauté dont la moralité est exemplaire ;
- Tout document supplémentaire pertinent attestant de l'expérience du groupe dans l'entrepreneuriat (certificat, attestation, projets montés et/ou financés...).

## 5. Dépôt de dossiers

Les dossiers complets seront déposés sous plis fermés dans les Bureaux Exécutifs Communaux du Conseil National de la Jeunesse, les Délégations d'Arrondissement de Jeunesse et de l'Education Civique (DAJEC) au plus tard le **26 juillet 2024 à 15h00**.

Les dossiers devront porter la mention ci-après : « **APPEL A CANDIDATURE POUR LA SÉLECTION DE 800 JEUNES HOMMES ET FEMMES (RÉFUGIÉS, PERSONNES DÉPLACÉES, COMMUNAUTÉS D'ACCUEIL) ET GROUPES DE JEUNES EN VUE DE LEUR FORMATION SUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL, CRÉATIF OU COOPÉRATIF (BIT, ONU FEMMES) ».**

## 6. Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées sur :

- La pertinence du projet ou l'idée du projet,
- La contribution à la promotion de la paix et du vivre ensemble harmonieux,
- Le potentiel de création d'emplois et de contribution au développement local,
- Le caractère innovant du Projet.

## 7. Processus de sélection et Publication de la liste des jeunes sélectionnés

Le processus de sélection se déroulera ainsi qu'il suit :

N°	Taches	Date limite
1	Dépôt des dossiers de candidature dans les CNJC communaux et les Délégations d'Arrondissement de Jeunesse et d'Education Civique	26 juillet 2024
2	Compilation des dossiers de candidature par les Bureaux Exécutifs Communaux du CNJC	30 juillet 2024
3	Transmission des dossiers de candidature à la Présidente Nationale du CNJC	2 août 2024
4	Atelier National d'analyse des candidatures et de sélection	5 août 2024
5	Publication de la liste des jeunes/groupes sélectionnés	12 août 2024

## 8. Informations complémentaires

Pour tout besoin d'information complémentaire, bien vouloir se rendre sur le site du CNJC à l'adresse

[www.cnjnc.info/fr/](http://www.cnjnc.info/fr/)

contact : 678 52 86 47 / 690 43 13 48 / 699 31 58 68

**La Présidente Nationale du CNJC,**



*Fadimatou Syawa Ousmanou*  
Ing. Informaticienne